
Communiqué

Pour diffusion immédiate
Le mardi le 8 novembre 2005

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement s'associe au Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec pour la protection et la mise en valeur de la tourbière de Villeroy

Drummondville, le 9 novembre 2005 – Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) est heureux d'annoncer la contribution financière de 13 100 \$ de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement destinée au lancement de la deuxième phase du projet de protection et de mise en valeur de la Grande tourbière de Villeroy.

« Le soutien financier accordé par la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement nous permet de démarrer différentes stratégies de conservation de la tourbière, entre autres, la conception et la diffusion d'un programme de sensibilisation s'adressant aux personnes habitant en périphérie de la tourbière et aux membres des clubs de VTT et associations de chasseurs fréquentant ce territoire », déclare M. Éric Perreault, chargé de projet au CRECQ.

Située dans la municipalité de Villeroy de la MRC de L'Érable, la tourbière de Villeroy, d'une superficie d'un peu moins de 800 hectares, est l'une des dernières grandes tourbières naturelles au sud du Québec. D'après une étude récente de l'Université Laval portant sur plus de 600 tourbières au sud du fleuve Saint-Laurent, elle se classe au 2^e rang quant au potentiel de conservation pour la diversité de ses habitats floristiques. Des inventaires ont recensé au moins quatre espèces de plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables : la platanthère à gorge frangée, la woodwardie de Virginie, l'aréthuse bulbeuse et l'aster à feuilles de linaira. La tourbière abrite également une faune ailée particulière.

Les activités de terrain prévues dans la deuxième phase du projet ont débuté le 3 novembre dernier. Il s'agit de rencontres individuelles auprès des propriétaires dont le terrain est adjacent aux lots publics de la tourbière, afin de les sensibiliser au rôle essentiel et à la fragilité de ce milieu naturel et de les outiller pour qu'ils s'impliquent dans des actions de conservation et de mise en valeur. Un « cahier du propriétaire » personnalisé leur est alors remis.

« La Fondation remercie le CRECQ de l'associer à ses efforts de protection », déclare Mme Catherine Leconte, directrice générale de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, ajoutant que « sensibiliser les usagers du territoire à la richesse et au rôle de la tourbière de Villeroy, c'est une approche gagnante pour développer dans la communauté un sentiment d'appartenance vis-à-vis de l'environnement et faire en sorte que la protection de ce milieu humide devienne l'affaire de tous ».

Pour sa part, Mme Louise Pelletier, directrice régionale Mauricie d'Hydro-Québec, souligne que « cette nouvelle phase du projet contribuera à assurer la pérennité des actions de protection, de réhabilitation et de mise en valeur déjà entreprises par le Comité de protection et de mise en valeur de la Grande tourbière de Villeroy. »

Rappelons que cette tourbière est située à 80 % sur des terres publiques dont la gestion a été transférée en 2003 à la MRC de L'Érable. En août 2005, un arrêté ministériel a déterminé une réserve à l'État d'une partie de la tourbière pour les fins d'attribution d'un statut de protection officiel.

Le projet de protection et de mise en valeur de ce réservoir de biodiversité a été lancé en 2004 par un comité consultatif composé de représentants de : la MRC de L'Érable, la municipalité de Villeroy, le CLD de L'Érable, le CRECQ, Envir-Action, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et le ministère des Transport (MTQ). Une première phase se déroulant sur les lots publics de la tourbière a permis, grâce à un appui financier du MRNF, l'aménagement d'infrastructures d'accueil et d'interprétation pour mettre en valeur le potentiel éducatif et écotouristique de la tourbière de Villeroy.

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'aider les collectivités québécoises à s'approprier leur environnement, à en jouir de façon responsable et à transmettre ce patrimoine naturel aux générations futures. Elle contribue à l'amélioration et à la protection à long terme de l'environnement en soutenant financièrement des initiatives qui impliquent activement les communautés locales, dans un esprit de conservation et de développement durable.

De 2001 à 2004, la Fondation a participé, à hauteur de 3,2 millions de dollars, au financement de 50 projets d'une valeur globale de 11,4 millions de dollars, auxquels 20 nouveaux projets se sont ajoutés en 2005. Pour en savoir plus sur les différents projets auxquels elle a contribué, sa mission, ses objectifs et ses modalités de fonctionnement, visitez le site : www.hydroquebec.com/fondation_environnement

- 30 -

Pour renseignements :

Hydro-Québec – Équipe Médias et communication d'urgence
Isabelle Phoenix, attachée de presse
Tél. : (514) 289-2220
Courriel : phoenix.isabelle@hydro.qc.ca
Salle de presse : <http://www.hydroquebec.com/media>

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ)
Éric Perreault, chargé de projet
Tél. : (819) 475-1048
Courriel : eric.perreault@crecq.qc.ca